

Préparer l'introduction de votre PME sur le Marché Libre ou sur Alternext

Objectif	Public
<ul style="list-style-type: none"> Acquérir des connaissances sur les moyens de développer les fonds propres de votre PME par la réalisation d'augmentations de capital pour des montants pouvant aller au-delà de 2,5 M€ A l'issue de la formation, les participants auront la connaissance nécessaire à décider d'utiliser le Marché Libre ou Alternext pour financer leur croissance 	<ul style="list-style-type: none"> Dirigeants de PME Directeurs Administratifs et Financiers

Programme

Profil des entreprises éligibles au Marché Libre ou à Alternext et détermination du montant des capitaux à recueillir :

- La stratégie de développement des fonds propres.
- Valorisation de l'entreprise, définition du prix et des modalités d'émission des Actions.

Préparation juridique et comptable, communication financière, coûts et délais :

- Calendrier des différentes opérations à réaliser, préparation juridique et comptable, partenaires.
- Mise en place d'un Marché d'Acclimatation (Carnet d'Annonces), 2 à 3 ans avant l'introduction en Bourse
- Intéressement au capital des dirigeants et des salariés ; BSA, BSPCE, Stock-Options.

Quelle(s) technique(s) d'introduction employer :

- Cession d'Actions, Emissions d'Actions, opération mixte, émission d'obligations, autre...
- Ingénierie financière et boursière, moyens de sauvegarde de l'indépendance des dirigeants et protection des épargnants
- Autres formes d'investisseurs que les Actionnaires Individuels.

Les règles l'offre au public de titres financiers (Appel Public à l'Epargne) :

- Règlementation en matière d'offre au public.
- Limites entre appel Public et appel Privé.
- Le règlement de l'AMF, la sanction du non-respect des règles.

L'ouverture du capital à l'actionnariat individuel :

- Six millions d'actionnaires individuels investissent en Bourse.
- Le rôle essentiel du "Prospectus de présentation de l'Entreprise".
- Le Listing Sponsor sur Alternext, ses missions.

Obligations à respecter sur le Marché Libre et sur Alternext :

- L'information permanente et périodique des actionnaires, rôle de la communication Financière.
- Le contrat de liquidité.
- Le Back-office titres Nominatifs.

Incitations fiscales des particuliers :

- Réduction de l'IRPP, Réduction de l'ISF pour les particuliers, éligibilité au PEA-PME.
- Les conditions d'éligibilité des entreprises à ces deux principales mesures.

Dates : (au choix)	• Mercredi 25 janvier 2017 de 9h à 13h	• Vendredi 26 mai 2017 de 9h à 13h
	• Jedi 23 mars 2017 de 9h à 13h	• Jedi 27 juillet 2017 de 9h à 13h

Prix :	900 € HT la formation peut être prise en charge par votre OPCA (numéro d'activité de formation de CIIB : 11753071475, nous téléphoner pour toute précision)
Lieu :	Elle se déroule en deux temps : <ul style="list-style-type: none"> 4 heures de formation au siège de CIIB à Paris 9^{ème} 3 heures de formation personnalisée aux besoins de votre entreprise

Réservation	Tél. : 01 42 46 11 73 Fax : 01 48 24 10 89 Mail : contact@ciib.fr
--------------------	--

